

Drogues & Education permanente

*Des outils à l'attention des organisations
d'Education permanente*

26 juin 2006

26 juin : Infor-Drogues décrète la « Journée internationale de la réflexion illicite sur la consommation et le trafic des drogues »



Après débat au sein du Conseil général d'Infor-Drogues, la résolution XTC/23456/02.bis a été votée. Celle-ci donne naissance à la Journée internationale de réflexion sur les drogues, et ce, malgré le caractère illicite de ce genre de pratique. En effet, si les politiques adoptées jusqu'à présent révèlent un manque total de réflexion, cela doit probablement résulter d'une interdiction de réfléchir !

Depuis des dizaines d'années les principales instances supranationales et leurs membres luttent contre les drogues en répétant continuellement les mêmes opérations. Résultat : la consommation augmente, l'âge moyen des consommateurs diminue, les produits se diversifient et sont facilement disponibles (y compris en prison).

Chaque année, le 26 du mois de juin, les pays du monde entier commémorent ensemble leur cécité collective. A ce propos, la Chine « fête » la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues organisée par l'ONU en exécutant des centaines de personnes arrêtées pour des infractions liées aux drogues.

Evidemment, 24 heures c'est déjà bien. Mais est-ce suffisant ? Notre assemblée a longuement étudié la possibilité d'étendre la réflexion illicite à un jour et demi, voire 48 heures. Malheureusement, les négociations sont actuellement bloquées par des activistes radicaux qui prônent la légalisation pure et simple de la réflexion sur le thème des drogues et des politiques développées.

Affaire à suivre...

INFOR-DROGUES asbl, rue du Marteau, 19 à 1000 BRUXELLES

Site : www.infor-drogues.be - Courriel : courrier@infor-drogues.be

Tél. 02/227.52.65. (A. Boucher, Responsable de la communication)

